

Département de : LOZERE
Commune : AUROUX

En exercice : 11
Présents : 9
Absents :
Absents représentés : 2

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2022 :
LISTE DES DELIBERATIONS N°2022 / 11-1 à 2022 / 11-11

Date de la convocation : 10 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

Et le 16 Novembre

A 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUROUX s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme PIJEAU Anne-Marie, Maire.

Présents : BRUNEL Hélène, DELMAS Pascal, LIAGRE Régis, MOURGUES Emmanuel, PIJEAU Anne-Marie, RUIZ Jérôme, SUAOU Julian, VILLEDIEU Jérôme, WASSELIN Dylan

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) représenté (s) : RICHARTE Guy par RUIZ Jérôme, TAULEMESSE Valérie par PIJEAU Anne-Marie

Secrétaire de Séance : SUAOU Julian

2022/11-1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du 19 Octobre 2022

Approuvé à l'unanimité

2022-11-2 : Subvention Accueil périscolaire « Les P'tits Mômes »

Approuvé à l'unanimité

2022-11-3 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} Janvier 2023

Approuvé à l'unanimité

2022-11-4 : Attribution des tickets restaurants pour les agents

Approuvé à l'unanimité

2022-11-5 : Demande d'achat de la parcelle sectionale de Chazeaux n° F 8

Approuvé à l'unanimité

2022-11-6 : Prix de la location du garage du presbytère

Approuvé à l'unanimité

2022-11-7 : Prix de la location du jardin

Approuvé à l'unanimité

2022-11-8 : Délibération Modificative Budget Commune N°3

Approuvé à l'unanimité

2022-11-9 : Résultat de la consultation des électeurs de la section de Chazeaux pour l'échange d'une parcelle de la section de Chazeaux contre les parcelles de la route dont est propriétaire l'indivision PAULET – ENGELVIN

Approuvé à l'unanimité

2022-11-10 : Résultat de la consultation des électeurs de la section de Chazeaux pour l'échange d'une parcelle de la section de Chazeaux contre la parcelle de la route dont sont propriétaires Adrien Lucien LOMBARD et Paulette LOMBARD (née BLACHERÉ)

Approuvé à l'unanimité

2022-11-11 : Demande d'achat d'une partie de parcelles sectionnales E 1037 et E 959 à Florac

Approuvé à l'unanimité

Anne-Marie PIJEAU
Maire d'Auroux

